

# Projet pédagogique du centre de loisirs éducatif

# Chante Coucou

 











|  |
| --- |
| **SOMMAIRE** |

Table des matières

[INTRODUCTION 3](#_Toc525884170)

[I. Le contexte des centres de loisirs éducatifs 5](#_Toc525884171)

[A- L’organisateur 5](#_Toc525884172)

[B- La situation initiale 6](#_Toc525884173)

[**Le taux d’encadrement** 8](#_Toc525884174)

[L**es** séjours 8](#_Toc525884175)

[C- Les responsables de centre de loisirs 9](#_Toc525884176)

[1 Les conceptions éducatives 9](#_Toc525884177)

[2— les relations avec l’organisateur 14](#_Toc525884178)

[II-INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS 14](#_Toc525884179)

[A-Intentions éducatives 14](#_Toc525884180)

[B – Objectifs 17](#_Toc525884181)

[III Les moyens 18](#_Toc525884182)

[A- Les moyens humains : équipes pédagogiques 18](#_Toc525884183)

[A-1 : Présentation des équipes Chante Coucou 18](#_Toc525884184)

[A-2 ROLE ET ATTITUDE DES EQUIPES 19](#_Toc525884185)

[3. L’accueil des enfants porteurs de handicaps, enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers 21](#_Toc525884186)

[AGIR POUR L’ACCUEIL D’ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP : UNE PRIORITE DE NOTRE PROJET 2015-2020 21](#_Toc525884187)

[A-3 LE ROLE FORMATEUR DE L’EQUIPE 24](#_Toc525884188)

[B-LES MOYENS MATERIELS 26](#_Toc525884189)

[IV-LE PROJET DE FONCTIONNEMENT 26](#_Toc525884190)

[A.Les objectifs généraux 26](#_Toc525884191)

[B. Objectifs opérationnels 28](#_Toc525884192)

[1. Accueil 28](#_Toc525884193)

[3.Temps d’accueil du centre de loisirs éducatif 30](#_Toc525884194)

[C. Les modalités de vie 34](#_Toc525884195)

[Les règles non négociables 35](#_Toc525884196)

# INTRODUCTION

Le projet pédagogique est l’expression des objectifs éducatifs en terme d’organisation humaine et matérielle en fonction des moyens qui sont à la disposition des équipes d’animations. C’est un document dans lequel nous chercherons à définir les axes principaux de nos actions à destination des enfants qui fréquentent les Centres de Loisirs Chante Coucou qui regroupe les communes de La Calmette, St Chaptes et Dions.

Il est donc une organisation préalable, une anticipation qui doit savoir évoluer à temps pour avoir une prise effective sur la vie du centre.

La grande liberté laissée à l’équipe dans le choix de ses projets ne saurait l’affranchir de l’obligation de privilégier certaines pratiques fondamentales : le jeu, le plaisir de jouer ou encore l’activité propre de l’enfant.

Ces pratiques ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, un instrument au service d’intentions éducatives, qui favorisent l’autonomie et le développement de l’enfant.  
Notre projet pédagogique est donc le texte de référence autour duquel les équipes se réunissent, un accord préalable que nous aurons toujours comme modèle pour s’assurer que nous travaillons tous dans le même sens. Pour cela, il restera ouvert aux propositions de chacun, qu’il soit enfant, parent, membre du bureau de l’association ou bien sûr animateur.

Nous veillerons à proposer des activités nouvelles et variées, en ne perdant pas de vue que l’enfant est au centre de nos préoccupations.

Le Centre de Loisirs doit constituer un lieu privilégié de découverte des autres et de partage dans la plus stricte égalité en favorisant la mixité sociale.

Nous donnons aujourd’hui la priorité à l’apprentissage, dès le plus jeune âge, de la citoyenneté. Les expériences initiées dans ce domaine au Centre de Loisirs faciliteront ensuite l’insertion sociale de l’adolescent puis du jeune adulte.

Centre de loisirs Chante Coucou pour les communes de

La Calmette, Dions, St Chaptes

|  |  |
| --- | --- |
| Organisateur | Les Francas du Gard |
| Coordonnées du centre de loisirs | Téléphone : 06.13.92.06.14  Mail : chantecoucou@francas30.org |
| Public accueilli | Maternel et élémentaire (3-11 ans)  \*Ecole maternelle, 2 chemin de la croisette 30190 La Calmette.  \*Nouveau locaux à La Calmette ( construction d’un centre et d’une nouvelle cantine)  \*Ecole maternelle, rue du Stade 30190 St Chaptes |
| Dates | Fermetures annuelles : Première quinzaine d’aout et vacances de Noel ( 1 semaine ) |
| Numéro de récépissé de déclaration | 0300052CL002023**-** (Vacances) 0300052AP000223-E01 (Mercredi) |

# I. Le contexte des centres de loisirs éducatifs

## A- L’organisateur

L’Association des Francas du Gard est présente sur la commune de La Calmette depuis Janvier 2017 pour le centre de loisirs extrascolaire. Elle accueille les enfants des communes de La Calmette, Dions et St Chaptes dans le cadre de l’accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) les Mercredis, les Petites et les Grandes Vacances.

Ces secteurs d’activités sont organisés afin de mettre en vie les objectifs éducatifs définis par le Projet Educatif de l’Association des Francas du GARD.

La Fédération des Francas, est un mouvement d’Education Populaire reconnu d’Utilité Publique et agrée par l’état comme mouvement d’éducation complémentaire de l’enseignement public.

Un préalable, qui situe le sens du Projet Educatif des Francas, dans un contexte qui évolue tant sur le point de vue des situations sociales et culturelles des familles et donc des enfants, que de la mise en vie du Projet Educatif De Territoire.

Par humanisme, les Francas entendent favoriser dès l’enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et leur détermination à révéler les potentialités de chaque personne. Cela vaut pour toutes les personnes sans distinction d’âge, de genre, d’origine, de situation sociale ou de religion.

**L’objectif fondamental du Mouvement d’Education Populaire que sont les FRANCAS, à savoir :**

**L'ambition des Francas est de contribuer, « avec les enfants et les jeunes », à la formation de « l'Homme et du Citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible ».**

## B- La situation initiale

La Calmette est une commune d’environ 2120 habitants. Situé dans le département du Gard, la commune se trouve à 14km de Nîmes. La Calmette fait partie de la communauté d’agglomération de Nîmes Métropoles.

La commune de La Calmette bénéficie de plusieurs structures et associations qui accueillent la petite enfance, l’enfance et la jeunesse :

* Une Association d’assistantes maternelle : Le rendez-vous des petites mains
* Des clubs de sport et culturels (foot, tennis, danse, gymnastique, sports de combats, musique, etc.).

Dions est une commune d’environ 600 habitants. Situé dans le département du Gard, la commune est à 16 km de Nîmes. Dions fait partie de la communauté d’Agglomération de Nîmes Métropoles.

La plupart des habitants de la commune se déplace sur La Calmette ou St Chaptes pour profiter des structures et des différentes associations.

St Chaptes est une commune d’environ 1760 habitants. Situé dans le département du Gard, la commune se trouve à 20 km de Nîmes. St Chaptes fait partie de la communauté d’Agglomération de Nîmes Métropoles.

La commune de St Chaptes bénéficie de plusieurs structures et associations qui accueillent la petite enfance, l’enfance et la jeunesse :

* Des clubs de sport et culturels (foot, tennis, musique, chorale, club taurin etc.)

C’est un marché de prestation de service qui lie les 3 communes (La Calmette, Dions et St Chaptes et l’association départementale des Francas du Gard pour la gestion de centre de loisirs éducatif CHANTE COUCOU.

CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF est ouvert tous les mercredis et durant toutes les vacances scolaires sauf une semaine des vacances de Noel et la première quinzaine du mois d’aout.

Le projet de territoire favorise en matière d’enfance et de jeunesse, certains objectifs éducatifs apparaissent comme prioritaires :

* L’apprentissage de la vie en collectivité, de la citoyenneté et les formes de respect qui en découlent,
* L’ouverture sur l’environnement socio-éducatif, culturel et sportif afin de favoriser son appropriation par l’enfant,
* Le développement psychomoteur, cognitif et l’autonomie de l’enfant.
* Forme les futurs citoyens, mettre en œuvre dans une structure une démarche liée au développement durable.

Le groupe scolaire de La Calmette est composé d’une école maternelle qui accueille 90 enfants et d’une école élémentaire qui accueille environ 120 enfants.

Le groupe scolaire de Dions est une école qui regroupe les enfants maternels élémentaires, elle accueille 35 enfants.

Le groupe scolaire de St Chaptes est composé d’une école maternelle qui accueille environ 100 enfants et d’une école élémentaire qui accueille environ 110 enfants.

**Le centre de loisirs éducatif est situé les mercredis sur l’école maternelle de La Calmette pour les enfants de maternelle.**

Il se compose d’une salle d’activité, un dortoir, 2 blocs sanitaires, un réfectoire et une cour qui sont mis à notre disposition.

**Le centre de loisirs éducatif est situé les mercredis sur la salle ACSEM de La Calmette pour les enfants d’élémentaire**.

Il se compose d’une grande salle d’activités et d’un sanitaire, à proximité se trouve, la halle des sports, le terrain de foot et le parc de la Mairie.

**Le centre de loisirs éducatif est situé les vacances scolaires sur l’école maternelle de La Calmette** **ou sur l’école maternelle de St Chaptes**.

Une salle d’activité, une salle de classe (ou plus selon les effectifs), un dortoir, 2 blocs sanitaires, un réfectoire et une cour (ou deux sur St Chaptes) sont mis à notre disposition ainsi que la halle des sports (sur les 2 communes), terrain de sports, foyer et accès à la bibliothèque.

**Les mairies ont conclu un accord pour que le lieu de centre de loisirs éducatif tourne entre ces 2 communes pour les différentes vacances de l’année, aucun n’accueille se réalisera sur Dions car la commune ne dispose pas de locaux adaptés à l’accueil de plus de 35 enfants**.

### **Le taux d’encadrement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Tranche d’âge** | **ALSH** | |
|  | **Mercredis** | **Vacances scolaires** |
| **Maternels -6 ans** | 1 animateur pour 14 | 1 animateur pour 8 |
| **Elémentaires 6 – 11 ans** | 1 animateur pour 18 | 1 animateur pour 12 |

Le centre de loisirs éducatif est ouvert tous les mercredis sur l’école maternelle et la salle ACSEM sur la commune de La Calmette.

**Horaires du centre de loisirs éducatif sur les mercredis** et **sur les vacances scolaires**:

L’accueil du matin : de 7h30 à 9h30

L’accueil du soir : de 16h30 à 18h30

Projet d’été 2024

LE SPORT POUR TOUTES ET TOUS

Accessibilité, coopération et découvert

Les Jeux Olympiques de 2024 qui se dérouleront à Paris mais aussi Le Château de Versailles, la place de la Concorde ou le pont Alexandre III mais aussi le mythique Stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne, la Marina de Marseille ou le centre aquatique dernière génération de Saint-Denis… De Paris à Tahiti en passant par les régions, 39 sites olympiques accueilleront les compétitions des Jeux de Paris 2024 en France. Du plus mythique au plus écoresponsable, inspireront des projets autour des valeurs fondamentales. Le mouvement olympique a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur tout en éduquant notre jeunesse par le biais du sport pratiqué sans discrimination d’aucune sorte et dans l’esprit olympique qui exige d’avoir une compréhension mutuelle, un esprit d’amitié, une grande solidarité et un grand fair-play.

Donc en lien avec le projet d’été , les enfants du centre auront l’occasion de découvrir de nouveaux sports, mais aussi de découvrir la pratique de certains sports adaptés à des besoins spécifiques et aussi de profiter de moments conviviaux et de partage autour d’activités physiques, manuelles, culturelles et culinaires.

Chaque semaine les enfants profiterons soit d’une sortie soit d’une intervention sur le centre de loisirs, le tout agrémenté de grand jeu et d‘activité diverse.

Les séjours

Les Francas du Gard propose, chaque été, aux enfants du centre de loisirs chante coucou et en mutualisation avec d’autres centres deux séjours de vacances. Cette année les enfants auront le choix, du 15 au 19 Juillet un 1er séjour « aventure en Camargue » aux Saintes Maries de la Mer avec des activités nautiques, spectacle équestre, visite d’une manade et encore pleins d’autre activités et du 29 Juillet au 02Aout un 2ème séjours « séjour nature et aventure » à Thoiras avec des activités initiation pêche, randonné nature et jeux d’orientation et aussi pleins d’autres activités.

Nous bénéficions de 6 et 7 places pour les séjours.

 

## C- Les responsables de centre de loisirs

### 1 L’organisateur

Ils sont directement inspirés du projet éducatif national des Francas 2020-2025 et traduisent les grandes lignes d’orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et au sein du centre de loisirs éducatif.

* **Construire de temps éducatifs affirmés**

Le centre de loisirs comme espace de loisirs, c’est bien sûr la diversité des propositions d’activités qui peuvent être proposées sur un territoire local donné. Mais au-delà, c’est une attention générale à l’enfant qui s’exprime à l’échelle du territoire. Si l’on veut que les enfants profitent au mieux des potentialités que recèle une collectivité, il convient que celle-ci leur en permette l’accès dans des conditions de sécurité suffisantes. L’accueil éducatif concerne aussi tout autant l’aménagement des espaces, la circulation des enfants et l’organisation des espaces de jeux. Il concerne tous ceux qui sur ce territoire proposent des actions et des activités. Il s’inscrit dans une dynamique sociale et contribue à renforcer ou restaurer le lien entre la famille et l’école, à mieux intégrer l’enfant dans son environnement.

* **Développer le vivre ensemble au sein des espaces de loisirs**

C’est être conscient de l’autre, de son intégrité physique et morale, mais aussi de ses différences. C’est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l’on peut être attentif à l’autre.

Comment ??

* En établissant avec les enfants et l’équipe pédagogique des règles de vie communes et connues de tous.
* En étant vigilant à l’attitude des enfants entre eux et leur comportement
* C’est favoriser la rencontre et l’échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu’il s’agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C’est en permettant ces temps que l’enfant apprendra à connaitre l’autre au travers de ses différences et de ses richesses.

Dans quels espaces ??

* Par le biais de temps de vie collective (repas, goûters, grands jeux…)
* Par le biais des sorties à l’extérieurs du centre de loisirs.
* Par le biais des temps d’accueils matin et soir, lors desquels les enfants de tous âges se retrouvent et doivent partager un lieu en commun ou du matériel.

**Le « mieux » vivre ensemble,** c’est apprendre à écouter les autres, leurs idées, leurs envies. C’est en valorisant l’écoute que nous permettrons à l’enfants de s’exprimer et d’être écouté.

Par quels moyens ??

* Par le bais de jeux collectifs ou d’activités manuelles
* Par la mise en place ludique des règles de vie.
* C’est aussi partager des moments de vie collective, c’est en faisant de ces temps des moments ou la politesse est de rigueur que l’enfant prend conscience de la notion du respect.

Comment ??

* En insistant lors des différents accueils l’importance du « bonjour » et du « au revoir ».

. En insistant lors des repas ou différents moments de la journée l’importance du « merci » et du « s’il te plait ».

. En respectant aussi ces règles pour les animateurs, directeurs et toute intervenant.

**Qui forme les futurs citoyens.** Le concept de développement durable s’est construit au cours des 40 dernières années, autour de la question du maintien fragile de l’équilibre entre l’homme, ses activités et son milieu et le fait que les ressources naturelles du monde ne sont pas inépuisables.

Il s’agit d’un changement important de pratiques, ainsi pour faciliter ce changement, l’EEDD a un rôle majeur à tous les niveaux et auprès de tous les publics et concerne donc aussi les ALSH. Il s’agit d’aider les citoyens à adopter des gestes responsables, leur faire acquérir des connaissances (et des méthodes. Ces enseignements peuvent s’appuyer sur un grand nombre de projets et de thématiques, qu’elles soient environnementales (énergie, eau, déchets…)

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs pédagogiques** | **Actions pédagogiques** |
| Encourager la place des familles au sein des actions et du fonctionnement du centre de loisirs | * Organisation de débat autour de questions à destination des parents * Organisation de journée « Portes ouvertes » comme moyen de valorisation des actions mises en place * Organisation d’un coin convivial information et café pour inciter les parents à partager la vie du centre de loisirs * Organiser des ateliers et des jeux parents/enfants * Continuer à mettre en place le journal de bord des maternelles * Mettre en place une enquête de satisfaction à destination des parents sur quelques vacances. |
| Favoriser l’éducation à l’environnement et l’éco-citoyenneté dans le fonctionnement du centre de loisirs éducatif | * Création d’un jardin potager et/ou partagé * Sortie en relation avec la faune et la flore. * Essayer de mettre en place un partenariat avec les agriculteurs des villages * Réalisation d’activités autour du recyclage, de l’environnement et de la biodiversité * Sensibilisation aux gestes écocitoyens par la mise en place de signalétique et de temps d’information sur les pratiques citoyennes * Participation à des journées inter centres * Remettre en marche le composteur sur La Calmette   - utiliser du matériel de récupération  - Impliquer les enfants à trier les déchets au sein de la structure (deux poubelles par salle de vie)  - Perdurer les actions recyclage des piles et bouchons. |
| Favoriser l’épanouissement de l’enfant en répondant au mieux à ses besoins | * Prendre en compte les rythmes et les besoins de l’enfant – * Connaissances des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge – * Aménager et différencier les lieux d’accueil en fonction des différentes tranches d’âges * - Respect des différents temps de vie quotidienne (repas, sieste, temps calme, accueils, temps d’animation…) -- Temps d’échanges et discussions avec les enfants * Proposer des programmes d’animations variés et modulables -- -Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux •- * Les impliquer dans les propositions d’animations * Recevoir et écouter les familles • Tenir compte des spécificités de l’enfant – * Valoriser l’enfant dans ses compétences |
| Favoriser le vivre ensemble et lutter les discriminations | - Remettre en place des inter-centres  - Création d’un jeu sur le droit des enfants (memory)  - Développer des actions pour lutter contre les discriminations.  - Participation au projet des Francas « agis pour tes droits »  - Participation au projet des Francas « histoire de mieux vivre ensemble »  - Constituer des groupes hétérogènes et cultiver les différences de tous.  - Favoriser le dialogue en mettant en place des forums.  - Ecouter et respecter la prise de parole de chacun. |

**Les Francas du Gard mette en avant différent projet :**

**-Histoire de mieux vivre ensemble est une opération lancée à destination des enfants et adolescent, le but est de les sensibiliser à la découverte de l’écriture et la lecture à travers la création d‘une histoire collaborative. Les différents groupes d’enfants constitue une histoire commune. Un recueil sort à la fin de cette action et est remis à tous les participant.**



**- Place à tes droits »** **L’ambition de l’opération ‘places à nos droits » est d’agir dans tous les espaces éducatifs que fréquentent les enfants et les adolescent.es, ainsi que dans leur quartier, leur village, leur ville, leur commune pour :**

**\* la connaissance et l’appropriation des droits des mineurs dont la Convention Internationale des Droits de l’Enfant (CIDE).**

**\*La prise en compte de ces droits et une effectivités accrue de ceux-ci. Il s’agit à partir des réalités territoriales, d’améliorer, de changer la vie quotidienne des enfants et des adolescent.es à travers un parcours Expressions, Education aux droits de l’enfant et au Droit.**



**- la démarche éco centre est expliqué plus en détails en dessous celle-ci permet la reconnaissance d’une démarche de qualité dans la mise en place des projets (éducatif, pédagogique, …) de la structure à travers divers thématique comme l’alimentation, la biodiversité, les déchets, et encore beaucoup d’autres.**



### 2— les relations avec l’organisateur

L’organisateur est pour moi un espace ressource essentiel. Il m’apporte un soutien pédagogique grâce aux temps de formation. Le siège social est également un lieu qui rassemble favorisant ainsi le partage, l’entraide et la coopération. Il apporte également des ressources en termes de matériel, nécessaire pour la mise en place de pratiques spécifiques. Enfin, il aide à développer toujours plus la qualité de notre action. Pour cela, il conseil et encourage, oriente et soutien.

# II-INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS

## A-Intentions éducatives

Des moyens sont mis en place par l’équipe d’animation afin de permettre aux enfants de se ressourcer et de passer des vacances agréables.

Dans son élaboration nous tenons compte des étapes de développement de chaque enfant de leurs rythmes et de leurs différences.

Nous souhaitons donner à chaque enfant accueilli au centre de loisirs les moyens d’être acteurs de ses propres vacances ou temps libres.

Il est important que chacun puisse découvrir de nouvelles activités variées et adaptées à son âge, un rythme différent de celui de l’année et qu’il puisse engager des relations riches et conviviales avec son entourage.

En tant que personnel de direction, notre rôle consiste à préparer les animateurs à écouter les enfants, leur proposer des activités originales, à dialoguer avec eux, leur assurer la sécurité physique affective et morale, et répondre à leurs besoins spécifiques.

**Pratiquer la laïcité comme outils d’apprentissage du bien vivre ensemble**

La Laïcité est une valeur liée au respect mutuel, elle implique de lutter contre toute atteinte à l’intégrité et à la dignité des personnes.

La mise en vie de cette valeur se traduit par l’accueil de tous les enfants et jeunes quelles que soient leur origine, leur culture, leur croyance et cela sans discrimination.

Au quotidien, elle s'exerce à travers l'échange, la discussion et la recherche de la mixité sociale.

* Respecter chaque enfant en tant qu’individu à part entière.
* Valoriser les enfants, nous avons l’habitude de féliciter les enfants pour leurs grandes réussites mais nous pensons rarement à valoriser les petites choses du quotidien qui peuvent elles aussi être de véritables exploits.
* Favoriser les mutualisations de séjours, les sorties, les inter centres.

**Développer l’éducation aux médias**

L’éducation aux médias est au cœur du projet de Francas du Gard. Il s’agit de sensibiliser notre public pour une utilisation critique et réfléchi des technologies numériques.

-recherche d’informations

-accéder à l’informations

-développer et comprendre ces informations

L’éducation aux médias et à l’information développe l’autonomie et les prises d’initiative. Elle favorise aussi l’implication dans le travail commun, l’entraide et la coopération.

**Permettre aux parents de prendre leur place comme partenaires éducatifs**

C’est permettre aux parents de trouver un mode de garde satisfaisant, en offrant une qualité de service et des horaires adaptés.

Mais aussi en étant à l’écoute de leurs attentes, leurs permettre de trouver un lieu d’éducation complémentaire.

Assuré un travail cohérent au service de l’enfant en lien avec sa réalité familiale, et en facilitant les échanges avec les parents au moment des accueils du matin et du soir.

* Créer des espaces de rencontre.
* En associant les parents aux actions organisées
* Favoriser la communication dans un souci de transparence et de lisibilité
* Créer les conditions du dialogue facilitant les échanges entre les parents et l’équipes pédagogique afin de leur permettre de s’engager aux côtés du centre de loisirs éducatif pour construire ensemble.
* Engager un dialogue de qualité, positif, efficace, constructif susceptible de soutenir les enfants dans son épanouissement et sa qualité de vie.

**Utiliser le jeu comme support d’éducation et d’apprentissage**

C’est par le jeu, l’action, la recherche autonome et l’expérience que l’enfant, selon un parcours qui lui est propre, construit ses acquisitions fondamentales.

Pour un enfant jouer est indispensable à la construction de l'enfant et à son intégration dans la société.

* Il conduit à une multiplicité d’expériences sensorielles, motrices, affectives, intellectuelles.

Le jeu est une occasion unique d'apport de connaissance dans plusieurs domaines :

La pratique, la mise en œuvre et le geste.

Le savoir être - apprentissage d'un comportement lui permettant de s'intégrer dans le monde.

En jouant l'enfant apprendre à mieux comprendre, puis à agir sur les situations qu'il subit. Le jeu permet à l'enfant de se socialiser.

**Intégrer la démarche écocentre de loisirs dans le fonctionnement du centre de loisirs éducatif**

Nous sommes entrés dans la démarche départementale Ecocentre de loisirs pilotée par les Francas en partenariat avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) du Gard, des structures adhérentes aux Francas, des professionnels de l’environnement - CPIE du Gard et de professionnels de l’animation. Ainsi, nous avons la volonté de permettre aux enfants d’acquérir un comportement, des réflexes écocitoyens, c’est-à-dire respectueux et responsables face à l’environnement.

Pour que les enfants puissent respecter leur environnement, nous sommes partis du principe qu’ils doivent d’abord le connaître et le comprendre.

Ainsi, nous mettons en place des activités permettant la découverte de la diversité de la faune, de la flore et du patrimoine culturel. Nous trions les déchets, nous favorisons l’utilisation intelligente du matériel, la réutilisation, réparation ou transformation du matériel usagé, nous limitons les emballages individuels, etc...

**Par rapport à l'environnement :**   
  
- L’animateur doit connaître l'environnement avant de le faire connaître à l'enfant  
- Respecter l'environnement.  
- Savoir s'adapter et profiter des possibilités offertes.  
- Mettre l'environnement à la portée des enfants.

- Gaspillage alimentaire, tri sélectif, compostage, jardin pédagogique, poulailler pédagogique.

- Création d’une station météo avec du matériel de recyclage.



## B – Objectifs

Le centre de loisirs éducatif est une entité permettant aux enfants d’acquérir des valeurs éducatives, telle que le respect, le partage, la laïcité, la solidarité.

Ces valeurs regroupées sous le terme « vivre ensemble » s’appuient sur le projet éducatif local mais est aussi élaboré en fonction du territoire géographique, culturel, social et financier, afin que chaque enfant puisse bénéficier d’un accès au centre de loisirs éducatif.

Ainsi les parents deviennent les acteurs des projets du centre puisqu’ils sont sollicités par le biais de « conseils des parents » dans le but d’instaurer un partenariat avec les familles.

Au-delà du vivre ensemble, le centre de loisirs éducatif contribue également à « agir ensemble » afin d’inciter les enfants à la participation et à la collaboration dans le but de devenir citoyen autonome et responsable.

Cet apprentissage s’effectue sous le regard des équipes pédagogiques grâce aux jeux, aux découvertes et à la connaissance de l’environnement local.

Le centre de loisirs éducatif est ouvert à toutes les tranches d’âges (3 – 12 ans) et permet la fluidité du parcours éducatif, dans un souci de mener chaque enfant vers l’autonomie, les projets pédagogiques sont élaborés en partenariat avec les enfants, notamment les plus grands d’entre eux.

Ainsi les plus grands sont concertés afin d’adapter les actions du centre qui leurs sont destinées.

Ces actions sont supervisées par l’équipe d’animation, qui bénéficie tout au long de son parcours, de formations diverses afin d’améliorer la qualité du travail collectif.

Cette amélioration passe également par l’implication des parents dans la vie du centre de loisirs par le biais du projet de relation.

# III Les moyens

## A- Les moyens humains : équipes pédagogiques

### A-1 : Présentation des équipes Chante Coucou

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| NOM Prénom | Fonction | Diplômes | Période |
| **AZZOUZ Mehdi** | **Directeur de centre de loisirs éducatif chante coucou** | **BAFA**  **AFPS**  **BAFD**  **BPJEPS** | **Mercredis et chaque période de vacances scolaires** |
| **BENEFICE Emma** | **Animatrice** | **BAFA** | **Chaque période de vacances scolaires** |
| **PALACIO Manon** | **Animatrice** | **BAFA** | **Chaque période de vacances scolaires** |
| **VANDANGE Elodie** | **Animatrice** | **BAFA** | **Chaque période de vacances scolaires** |
| **DUSSAUT FABIEN** | **Animateur** | **BAFA** | **Mercredis** |
| **COPPI Enzo** | **Animateur** | **BAFA et stagiaire bpjeps** | **Mercredis et vacances** |
| **Julien Audrey** | **Animatrice** | **BAFA** | **Mercredis et vacances** |
| **KLINGBERG Laure** | **Animatrice** | **BAFA en cours** | **Mercredis et vacances** |

**Animateurs permanents :** Les animateurs permanents de centre de loisirs éducatif sont soit diplômés BAFA ou en cours de formation, soit d’un BPJEPS, d’un CAP petite enfance.

**Animateurs volontaires** : Les animateurs volontaires viennent renforcer l’équipe sur chaque période de vacances scolaires et les mercredis, ils sont diplômés BAFA ou en cours de formation.

**Recrutement**

Le recrutement est effectué par moi-même, selon les besoins du centre pour chacune des périodes (vacances ou mercredis). J’ai une grille d’entretien avec laquelle je peux regarder si le profil du candidat est en lien avec les attentes et les objectifs pédagogique du centre. Ce qui évite d’avoir plusieurs animateurs ou animatrices avec les mêmes qualités, donc je privilégie que l’équipe soit polyvalente et est de multiples compétences.

### A-2 ROLE ET ATTITUDE DES EQUIPES

**Rôle et attitudes des animateurs·trices** :

* Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants qui leurs sont confiés.
* Ils sont présents dans tous les moments de la vie quotidienne de l’enfant : le réveil, les repas, le rangement des tentes, le coucher…
* Ils doivent tenir compte des besoins fondamentaux de l’enfant pour permettre son épanouissement. En fin de journée, ils font le bilan sur les activités, sur l’organisation générale du camp et des enfants.
* Ils ont la possibilité de donner des sanctions aux enfants qui poseraient problèmes (dégâts de matériels volontaires, violences, non-respect des règles établies au début du camp avec les jeunes…).
* Dans ce cas l’équipe prendra des mesures adaptées en fonction de la gravité du problème pouvant aller jusqu’à l’exclusion (décision prises par la directrice des séjours).
* Ils s’assurent que les enfants passent d’agréables moments.

Pendant les animations :

* Ils accompagnent et dynamisent les enfants dans leurs activités.
* Ils sont responsables des groupes qui leurs sont confiés même si l’activité est menée par un intervenant extérieur.
* Ils prennent connaissance et appliquent à la lettre la réglementation liée à l’activité effectuée.
* Ils préparent leur activité en 3 temps : la préparation, le déroulement de l’activité et le bilan.
* Ils assurent le rangement et respectent le matériel après chaque utilisation.
* Ils sont référents des enfants et leurs donnent des points de repères pour les sécuriser.
* Ils participent pleinement à la vie du centre.
* Ils instaurent un climat de confiance.

Avec l'équipe d’animation :

* L'animateur.trice est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées...
* Il doit donc être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres
* Accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés
* Ne pas hésiter à demander de l'aide
* Se montrer nécessaire mais ne pas se croire indispensable
* Se donner des limites de participation au sein d'une équipe, équilibre des interventions de chacun.

A destination des enfants :

* L'animateur.trice est la référence immédiate et un repère pour chaque enfant...
* Etablir un dialogue continuel avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
* Garder des réserves face au rôle que l'enfant nous fait jouer (parent - grand frère surveillant - enseignant...).
* Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé !
* Le ‘non’ doit être expliqué et justifié.
* Guider l'enfant, mais ne pas être trop directif
* Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui
* Donner l'exemple (tenue, cigarette, attitudes, langage...)

### 3. L’accueil des enfants porteurs de handicaps, enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers

Tous les accueils devront être personnalisés face à un enfant en situation d’handicap ou de précarité. C’est-à-dire, que l’accueil passe par des temps de discussion et de rencontre avec l’équipe et les parents en amont pour permettre à l’enfant d’être accueillit dans les meilleures dispositions et les meilleures conditions.

### AGIR POUR L’ACCUEIL D’ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP : UNE PRIORITE DE NOTRE PROJET EDUCATIF

Dans sa stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral, l’association départementale des Francas du Gard réaffirme son engagement pour l’accueil d’enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs éducatifs. Elle réaffirme son lien au RELAIS LOISIRS HANDICAP 30, dont elle est membre fondateur. Elle réaffirme dans son projet départemental :

- Le fait d’agir toujours plus fortement pour l’accueil d’enfants et d’adultes en situation de handicap au sein des différents espaces de l’association et notamment dans les centres de loisirs éducatifs en portant une attention particulière à leur accueil sur les temps périscolaires.

- L’importance de veiller à l’accessibilité pour tous les enfants aux activités de loisirs éducatifs et à leur mobilité,

- La volonté d’accueillir des animateurs en situation de handicap dans les centres de loisirs éducatifs.

Ainsi, dans son rôle de fédération de structures et d’activités pour les enfants et les adolescents et en sa qualité de gestionnaire de centres de loisirs éducatifs, les Francas s’engagent à mobiliser, animer et accompagner les organisateurs de centres de loisirs éducatifs et les équipes pédagogiques pour travailler autour des principaux engagements de la Charte :

- préparer, respecter et adapter le projet d’accueil avec et pour la personne en situation de handicap dans le cadre d’un protocole créé par les Francas dès 2003 et dans un lien aujourd’hui avec le Relais Loisirs Handicap 30, association membre de notre fédération. Ce protocole fait lien entre les familles, l’enfant, l’espace éducatif et, le cas échéant, l’institution spécialisée.

- favoriser son accueil en lui donnant les moyens d’agir, de vivre et de participer avec les autres ;

- assurer aux équipes une formation ou une sensibilisation spécifique.

Par rapport aux familles :

-Il doit faire attention à l'image qu'il donne (tenue vestimentaire, langage, familiarité, copinage etc…)

-Il doit donc être ponctuel, à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux relations avec la famille.  
Conclusion : On se doit d'offrir des vacances de qualité aux enfants. L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique.

-Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance.

- Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordé par les parents

De plus une évaluation avec chaque animateur sera faite à chaque fin de période où avant s’il n’y en a besoin pour améliorer certaines choses.

**Rôle de formateur des responsables de structures**

Rôle et attitudes des responsables :

Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

IL participe au sein d’une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM.

Il est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Il est en charge de la coordination, de l’animation du personnel.

Il gère et développe la communication et les partenariats (prestataires de service, partenaires, municipalité)

Il a un rôle de formation des animateurs, de conseils, de suivi et de validation des stagiaires.

Il gère aussi la gestions administratives et financière, il est garant du matériel et des locaux.

Définir ses intentions éducatives personnelles, identifier ses propres objectifs de formation et les présenter à l’équipe. Tout le monde est en formation, le directeur n’est pas détenteur de la vérité. Il doit pouvoir mettre en œuvre un climat de confiance et de sincérité, au sein de l’équipe et encourager l’analyse critique de son action personnelle.

Connaître et accepter ses limites tout en ayant le souci de développer ses compétences : •

* Constituer et dynamiser un groupe
* Animer une réunion, une équipe
* Coordonner un projet, des activités
* Evaluer un projet, des activités
* Observer, analyser, intervenir
* Former et évaluer une équipe
* Être ouvert et disponible

A mettre en œuvre pendant l’accueil de loisirs éducatif :

* Vivre et faire vivre le projet
* Réunion quotidienne : bilan de la journée, points spécifiques, préparations
* Démarche d’évaluation, accompagnement, suivi, rencontres informelles
* Entretiens de co-évaluation, mi stage et fin de stage

Evaluer quoi ? Evaluer comment ?

Le stagiaire BAFA

En stage pratique, il faut accorder une importance prépondérante à l’évaluation des compétences, en situation d’animation. On observera ainsi le comportement et l’intérêt des enfants au cours d’une activité ou d’un moment de vie quotidienne.

* Que font-ils ? Les enfants sont-ils tous en activité (enfant isolé, nouveau …)
* Où sont-ils ? Être capable de localiser chaque groupe d’activité sur la structure
* Comment se comportent-ils ? Un groupe d’enfant qui ne décroche pas est souvent synonyme de qualité de l’animation mise en œuvre par le responsable.

Des services effectués dans la bonne humeur dénotent souvent la qualité de la relation éducative. Attention ! C’est par la présence sur le terrain que l’on garantit la qualité de l’observation. La vie du directeur étant généralement active et chargée, il faut nécessairement s’imposer des temps, sur sa grille de journée. Proposition d’organisation des entretiens de co-évaluation : ½ heure, chaque jour

## A-3 LE ROLE DE FORMATEUR

Les stagiaires sont des membres à part entière de l’équipe d’animation, il est très important que l’équipe favorise l’intégration de ces derniers, le stagiaire est intégré rapidement au sein de l’équipe, donc sa présence à tous les temps de préparation en amont de la période de stage est donc très importante.

De plus chaque animateur doit partager son expérience, il est donc important de constituer une équipe formée de diverses compétences et composée d’animateurs plus techniciens, d’animateurs moins techniciens mais dynamiques, capables de faire face à de multiples situations (sens de l’initiative et de la responsabilité…), d’avoir dans l’équipe des individus ayant des caractères divers, de former des équipes mixtes.

La relation particulière qu’entretiennent le directeur et son stagiaire il y est question de transmission de savoir et de jugement des aptitudes du stagiaire, jusqu’à la validation finale des apprentissages. La première étape consiste à cerner le stagiaire, comprendre ses motivations et déterminer sa marge de progression.

Il convient dans tous les cas d’individualiser la relation formateur/stagiaire, et de définir avec lui des objectifs de formation adaptés à son expérience et à ses compétences acquises dans d’autres domaines.

1 très satisfaisant 4 insatisfaisant

2 satisfaisant 5 très insatisfaisant

3 moyen

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Intitulés | | | 1 | | 2 | | | 3 | | | | 4 | | | 5 | | Observations | |
| La santé et la sécurité | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| Sait garantir la sécurité physique des enfants | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| Sait rassurer les enfants | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| Sait être à l’écoute des enfants | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| A une connaissance du public accueilli | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| Connait l’essentiel de la législation de la DDCS en matière d’accueil de mineurs | | |  | |  | | |  | | |  | | | |  | |  | |
| Au sein de l’équipe | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sait écouter ses collègues | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Participe activement au préparation et réunion | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Est force de proposition | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Est à l’heure | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Sait gérer son propre rythme | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Fait part de ses problèmes d’ordre pédagogique | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Sait passer le relais quand le besoin se fait sentir | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Le fonctionnement | |  | |  | | |  | | | |  | | | | |  | |  |
| Comment à été l’organisation de l’accueil ?? | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Il y a-t-il eu respect des horaires (accueils, activités …) ?? | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Comment a été la préparation des activités ?? | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?? | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Comment a été la gestion des repas ?? | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| L’activité | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Sait adapter l’activité à l’âge des enfants | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Sait adapter l’activité aux conditions climatiques | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Sait adapter l’activité à la fatigue des enfants | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Anticipe et prépare ses activités | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| S’implique dans son activités | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Sait gérer un temps calme | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Sait gérer un temps d’activité | |  | | | |  | | |  | |  | | | | |  | |  |
| Les relations / les partenariats | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sait prendre en compte les demandes des parents |  | | | | |  | | | |  | | |  |  | | | |  |
| Travaille avec l’équipe de service |  | | | | |  | | | |  | | |  |  | | | |  |
| Travaille avec les femmes de ménages et personnels mairies |  | | | | |  | | | |  | | |  |  | | | |  |

## B-LES **MOYENS** MATERIELS

Chaque tranche d’âge bénéficie d’un matériel spécifique, adapté aux besoins et capacité des enfants.

* Matériels sportif (ballons, raquettes, cerceaux etc.)
* Matériels activités manuelles (règles, ciseaux, pinceaux, crayons de couleurs, feutres etc…)
* Matériels pour les activités en cuisine (couverts, assiettes, bols, plats, ustensile de cuisine)
* Jeux de sociétés adaptés à chaque tranche d’âges

Mais aussi, nous avons à disposition différentes malles et matériels spécifiques au siège des FRANCAS :

* Malle vidéo - Malle cirque - projecteurs
* Malle jardin
* Malle insectes et animaux - Malle à eau - sono
* Malle astronomie - Tentes - Vidéoprojecteurs
* Malle sur la non-violence
* Malle sur les droits de l’enfant/expositions
* Malle sur l’alimentation

# IV-LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

## A.Les objectifs généraux

**Respecter les rythmes dans l'organisation des activités :**

Adapter les activités, les âges, considérer les divers acteurs

Choix de l'enfant sur les activités

**Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :**

Des locaux aménagés, règlementés

Une équipe organisée

Des règles de vie posées

**Accompagner l'enfant en tant qu'individu dans le groupe :**

Laisser la place à chacun

Considérer les différences

Favoriser les échanges entre petits et grands

**Être acteur de ses loisirs dans un milieu ordinaire :**

Autonomie, connaissance de soi, valorisation,

Ne pas faire à la place de...

Laisser du temps « libre » pour l'inactivité

(Pendant les temps calmes)

Echanger avec des professionnels

**Donner du plaisir :**

Accompagner l'enfant dans son activité Susciter l'envie

Eveiller leur curiosité

Permettre la découverte

**Mise en place d'une mutualisation des moyens éducatifs :**

Les divers acteurs autour de l'enfant doivent s'entendre et

Se rencontrer pour échanger

Mener des projets communs

Mutualiser les compétences

## B. Objectifs opérationnels

### 1. Accueil

**Matin** de 7h30 à 9h30 **Midi** 11h30 à 12h30 13h30 à 14h **Soir** 17h à 18h30

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs | Moyens | Evaluation |
| 1° Accueillir l’enfant dans les meilleures conditions | -Se donner les moyens d’aller vers l’enfant, se présenter et l’amener à découvrir les lieux.  - Prendre le temps avec chaque enfant, c’est un moment privilégié  - Être accueillant, servir de relais aux familles, être rassurant, mettre en confiance  -Mettre en place des pôles d’activités | - Intégration, pas d’isolement  -La salle était-elle accueillante, aménager afin -de privilégier le temps d’accueil  - Constater l’évolution des comportements de l’enfant en fonction de ses craintes  - Créer les liens aux parents et mesurer les échanges.  -L’enfant sait trouver sa place et est calme. |
| 2° Respecter les rythmes de chacun | - Scinder les groupes  - Organiser le petit déjeuner  - Individualiser l’accueil le plus possible  -Être à l’écoute de familles  -Susciter l’action pour permettre à l’enfant de participer. | - Mesurer l’évolution de l’arrivée échelonnée.  - Quelle a été la mise en œuvre des pôles et les impacts ?  - Les enfants étaient-ils répartis en fonction du nombre ?  - L’accueil a été adapté en fonction des effectifs. (groupes scindés, pôles d‘activités...) |
| 3° Laisser aux enfants les loisirs de s’exprimer | -Mise en place de boites à idées pour faire émerger les projets d’enfants  - Être à l’écoute et disponible pour entendre la parole de l’enfant.  - Prendre en considération la parole de l’enfant en fonction de leurs projets | Degrés de satisfaction de l’enfant et de son intégration au groupe et au fonctionnement.  -Des propositions émanant des enfants sont-elles surgies ? En mesurer les effets.  - Quelle est la place accordée à ces projets d’enfants et leur mise en œuvre dans le planning |

2. Activités 9h30 à 11h30 et 14h30 à 16h00

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs | Moyens | Evaluation |
| Adapter les activités en fonction de l’âge des enfants. | -La présence des animateurs et des explications est nécessaire.  - Susciter l’imagination.  -Proposer des supports d’activités, des modèles pour inciter à la participation à l’activité | - Participation des enfants à l’activité  -Adhésion des enfants  -Satisfaction des enfants, mesurée avec la météo de la journée |
| Permettre à l’enfant de développer et d’acquérir différentes capacités de socialisation et son autonomie.  et d’en découvrir des nouvelles autour de thématiques. | -Diversité des activités manuelles, extérieures...  -Participation active sur la préparation, le rangement entre les animateurs et les enfants.  -Conduire les enfants à être participatifs, voir acteurs.  -Veiller à la sécurité, prendre en considération les risques  -Etablir des règles de vie en collaboration avec les enfants (les fondamentaux non négociables : respect des autres, respect des lieux, respect du matériels)  . Permettre à l’enfant de prendre des responsabilités (aller chercher les plats seul, préparer et distribuer le gouter…)  . Permettre à l’enfant de faire seul, l’accompagner à faire seul (habillage/déshabillage, couper sa viande, ranger les jeux, le matériel après une activité…) | Inscription des enfants dans les activités.  Aboutissement dans la réalisation de l’action.  Mesurer la difficulté de l’activité sur le suivi et l’implication de l’enfant jusqu’à l’aboutissement.  Impulsion de l’équipe sur les projets. |
| Permettre à l’enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives. | -Mise en place d’activités diversifiées : activités physiques et sportives, activités manuelles, activités d’expression, permettent à l’enfant de découvrir son environnement (culturel, artistique, scientifique et historique) | Permettre un débat avec tous les acteurs  Contribuer à les faire progresser et avancer ensemble |
| Permettre à l’enfant de passer des vacances agréables | -Faire en sorte que les vacances soient un moment festif et d’évasion et mettant en place un thème qui le permette  -Réadapter les animations en fonction de l’adhésion des enfants  -Permettre aux enfants de mettre en œuvre un projet, laisser la liberté de créer.  -L’équipe induit la thématique par des mises en scène | Adhésion et satisfaction des enfants  Répercussion des actions menées. -Météo de la journée  -les projets d’enfants ont-ils émergés ?  -quelle a été la réalisation des projets d’enfants  L’équipe a su se concerter pour réajuster le programme |

### 

### 3.Temps d’accueil du centre de loisirs éducatif

**(Mercredis et vacances scolaires)**

|  |  |
| --- | --- |
| **7h30 - 9h30** | Accueil |
| **9h30-11h30** | Activités |
| **11h30-13h00** | Temps méridien à l’école Maternelle de La Calmette ou nouveau locaux à La Calmette ou école maternelle de St Chaptes |
| **13h00-14h00** | Accueil et départ des enfants |
| **13h00-14h00** | Temps de repos et de sieste |
| **14h30-16h00** | Activités |
| **16h00-17h00** | Goûter |
| **17h00-18h30** | Départ des enfants |

4. Organisation des mercredis et vacances scolaires

#### Organisation de la journée type

|  |  |
| --- | --- |
| **7h30** | Accueil des familles.  Inscription des parents de leurs enfants sur les fiches d’émargements |
| **7h30-9h15** | Dessins libres, puzzle, pâte à modeler, jeux de société, dînette,  Lego, Kapla, jeux extérieurs… |
| **9h15** | Rangement.  Passage aux toilettes et lavage des mains.  Présentation des activités du matin qui se déroulent dans différents espaces.  Possibilité de jouer aux voitures, à la dînette, aux lego.  **Début des activités** |
| **11h** | Rangement.  Passage aux toilettes et lavage des mains.  Rassemblement : rappel des règles de vie pour la cantine.  Appel des enfants et lecture du menu du midi.    **Cantine :** Table de 6 personnes maximum  Les enfants mettent la table et débarrassent (participation à la vie collective + rangement des chaises).  Passage aux toilettes et lavage des mains, avant le repas. |
| **13h20** | Retour de la cantine.  Sieste nécessaire pour les – de 4 ans et ceux qui sont fatigués.  Passage aux toilettes et lavage des mains. Doudous…  Rangement des lits à la fin de la sieste, quand tous les enfants sont réveillés.  Amener les enfants sur les activités à leurs levés. |
| **13h20-14h20** | Pendant que certains dorment…  Temps de relaxation pour les plus grands…  Dessins libres, puzzles, pâte à modeler…  Pas de jeux de voitures, de lego ou de dînette. |
| **14h20** | Passage aux toilettes et lavage des mains.  Rassemblement et appel.  Présentation des activités de l’après-midi.  Possibilité de jouer aux voitures, aux lego, à la dînette.  **Début des activités** |
| **15h45** | Rangement.  Passage aux toilettes et lavage des mains.  Un animateur se détache, avec deux enfants, pour préparer le goûter.  **Goûter** |
| **16h30** | Fin du goûter. Rangement avec les enfants et lavage des mains.  Animation en groupe ou pas.  Pendant ce temps, un animateur met en place les activités de fin de journée : coloriages, dessin, puzzle, jeux de voitures, de lego ou de dînette jeux extérieurs…  **Accueil du soir**  Début des départs des enfants et échange avec les familles |
| **18h15** | Un animateur se détache, rangement des espaces non utilisés (nettoyer les tables, monter les chaises sur les tables, fermer les stores...) |
| **18h30** | **Fermeture** |

#### Les temps d’accueil :

L'accueil du matin et le départ du soir sont des moments importants en centre de loisirs. Ce sont en effet les seuls moments qu'ont en commun et simultanément les enfants, l'équipe pédagogique et les parents (coin café parents les matins et soirs).

Plusieurs espaces de jeux sont à disposition des enfants (coin lecture, construction, dessins, jeux de sociétés), chaque animateur est garant d’une de ces activités, il ne doit pas être acteur mais bien jouer et faire jouer les enfants. Chaque animateur et chaque enfant peut tourner sur les différents espaces. De plus des activités manuelles (courte) peuvent aussi être mise en place par les animateurs.

**L’accueil du matin :**

La prise en charge de l’enfant se fait à une période charnière entre le lever et centre de loisirs éducatif. C’est également souvent le temps de la séparation avec les parents. L’enfant doit se sentir accueilli. L’accueil est rassurant, fait en douceur, et individuel. L’animateur ou le directeur se rend disponible pour un temps d’échange avec les parents. L’accueil dans le calme et la sérénité facilite la concentration de l’enfant. Les propositions d’activités tiennent compte de ses envies, de ses besoins, de ses capacités et de son niveau d’éveil aux heures matinales.

**L’accueil du soir :**

C’est la fin de la journée, l’enfant est en général fatigué et peu enclin à se concentrer. Il est donc souhaitable d’éviter l’activisme, et de privilégier la détente et le repos. Les activités sont proposées en tenant compte des possibilités de concentration de l’enfant. L’approche doit toujours être ludique dans le plaisir partagé.

L’échange avec les parents doit être favorisé, elles doivent être informées du déroulement de la journée de leur enfant (blessures, incidents, dodo, etc), projet de mettre en place un livret maternelle. Un animateur est détaché pour s’occuper de l’accueil des parents et gère la fiche d’émargement (signature des parents au départ).

Un panneau avec l’affichage est à disposition des parents, y sont affichés les menus, les plannings d’animations, et toutes autres informations importantes au fonctionnement de centre de loisirs éducatif.

**Les projets d’animation :**

Il est rédigé par les animateurs avec le soutien du responsable, il définit les conditions d’accueils très concrètement dans le centre et motive les choix effectués par les animateurs en fonction du projet pédagogiques. Il tient compte aussi des projets et besoins exprimés par les enfants.

Ils sont préparés avant chaque période de vacances scolaires.

Il sert aussi à informer les familles, des thèmes, des projets, des sorties, les activités doivent être variées (sportives, manuelles, culturelles, scientifiques, artistiques, de coopérations…) et doivent être adaptés aux rythmes des enfants.

**Les activités :**

Pour le bon déroulement d’une activité, chaque animateur doit connaitre son animation et en amont avoir fait une fiche d’activité (matériel, temps de l’activité, règle, but de l’activité, de son intérêt, et de son utilité pour les enfants en cohérence avec le projet pédagogique), de plus l’activité ne doit pas être préparé au dernier moment, mais en accord avec l’équipe d’animation pour ne pas chambouler le bon fonctionnement de centre de loisirs éducatif légèrement avant le début de l’activité.

**Les temps de repas et goûters :**

Chaque jours différents enfants avec l’aide d’un animateur viendront mettre et installer le réfectoire pour le bon déroulement du repas.

Le temps de repas doit rester un moment de détente et d’échange entre les enfants et entre les enfants et l’équipe d’animation, donc chaque animateur mangera à une table avec les enfants.

Les enfants se servent proprement ; l’animateur veille au partage équitable des plats, veillent à faire respecter le calme, vérifie les PAI et incite les enfants à gouter mais sans jamais forcer.

Les animateurs aident les plus petits à se servir et fait attention à ce que chaque enfant mange correctement.

Il est possible de proposer des animations calmes à la cantine (sensibilisation, animateur déguisé…). Les animateurs et le personnel de cantine ont un rôle éducatif important à jouer sur le temps de repas (tenue correcte à table, ne pas jouer et gaspiller la nourriture, hygiène et règles de politesse envers les dames de services et l’équipe.)

Les repas sont livrés par un prestataire cuisine **« API »** qui nous livre au jour le jour, cette entreprise est spécialisée dans la restauration collective.

#### Temps calmes et siestes :

Les plus petits récupèrent leurs doudous, passent aux toilettes et vont s’installer en salle de sieste accompagné de l’animateur.

Les plus grands s’installent en salle d’activité et choisissent une activité calme (conte, musique, lecture, jeux calmes etc)

Ils peuvent suivre une activité menée par les animateurs ou s’allonger s’ils en expriment le besoin pour les plus petits.

Le réveil des enfants est échelonné, l’idéal pour les enfants serait de se réveiller presque spontanément, grâce à des bruits ambiants, non agressifs, qui leur permettent de sortir du sommeil lorsque celui-ci devient léger. Un enfant se réveille tout seul, spontanément, à la fin d’un cycle de sommeil. Si on fixe une durée de la sieste à une heure, l’enfant est réveillé dans une phase de sommeil profond. La sieste ne sera pas bénéfique.

#### Hygiène :

L'hygiène devrait être également une de nos priorités dans nos objectifs pédagogiques : à travers la même gestion des douches et toilettes lors des mini-séjours ou nuits au Centre, mais également chaque jour, pourquoi pas, avec la mise en place, chaque midi, du brossage des dents... En groupe, avec les copains, c'est tellement plus amusant... Et si le Centre ponctionne sur son budget pour fournir à chacun brosse à dent et dentifrice, c'est encore mieux... L'hygiène passe également par le lavage des mains, et son apprentissage, apprendre à faire la cuisine dans de bonnes conditions, apprendre à s'essuyer tout seul pour les plus petits... Et oui, tout cela, c'est aussi notre rôle.

Tous ces gestes sont à répéter encore plus cette année avec cette pandémie de COVID-19 depuis l’été 2020, l’équipe d’animation et moi-même faisons attention à nettoyer régulièrement les points de contact comme les interrupteurs, les poignées de porte et fenêtre et aussi 2 fois par jours les tables et les chaises, tout ça à l’aide de lingette nettoyante procuré par les Francas du Gard.

## C. Les modalités de vie

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu’une structure fonctionne correctement et qu’elle devienne légitime.

Enfants/enfants : l’équipe d’animation crée sans cesse une relation ou les mots mis en avant sont « entraide, partage, amitié et amusement ». Cela permettra aux enfants d’aborder des moments avec un esprit de respect.

Equipe d’animation/enfants : L’animateur a un rôle éducatif, il apprend aux enfants et les suit dans leurs apprentissages. Il doit savoir argumenter et expliquer ses choix auprès des enfants, proposer des activités éducatives en lien avec le projet pédagogique. Il met en avant la participation des enfants, leurs curiosités mais aussi la découverte de nouvelles activités.

Animateur.trice/animateur.trice : les relations au sein de l’équipe d’animation doivent être basées sur beaucoup de communication, de l’entraide et le respect de chacun. Une bonne ambiance aura un impact bénéfique sur l’équipe et facilitera une meilleure communication.

Responsable/enfants : Le directeur ne doit pas être vu comme le policier ou le shérif auprès des enfants il n’est pas là uniquement pour punir ou gronder, il est un animateur à part entière et aura l’occasion de passer du temps avec les enfants.

Responsable/animateur.trice : Les relations doivent être fondé sur le respect, une grande communication et une confiance.

La première étape de l’éducation d’un enfant est l’éducation parentale. C’est pour cela que nous nous devons de créer et d’entretenir un climat de confiance avec les parents de chaque enfant. L’épanouissement de celui-ci passera donc par des valeurs éducatives partagées.

Qui peut être plus concerné que l’animateur par le projet pédagogique ? C’est une personne multitâche qui parmi ses fonctions se doit de communiquer et entretenir un relationnel de confiance avec tous les acteurs de l’éducation de l’enfant. Cette tâche n’est pas souvent mise en avant mais elle est pourtant indispensable. Le directeur sera très attentif lors des entretiens individuels à ce que l’animateur réponde à cette mission.

Et enfin, la communication chez l’enfant. Nous venons d’évoquer l’importance de la communication et du relationnel autour de l’enfant.

### Les règles non négociables

**Rappel de la loi :**

La consommation de tabac et de produits stupéfiants :

**La loi n° 91-32 du 10 janvier 91 (loi Evin) interdit la consommation de cigarette dans les lieux publics.**

Les animateurs fumeurs auront la possibilité de fumer hors de la vue des enfants à l’extérieur des locaux, dans un lieu qui leur est dédié lors de leurs moments de pause.

**La loi L628 du Code pénal interdit toute consommation de produits stupéfiants.**

**La consommation d’alcool n’est pas autorisée sur la structure. Par ailleurs, il est interdit d’arriver en état d’ivresse.**

Chacun doit pouvoir s’exprimer librement.

Aucune forme de discrimination ne sera tolérée.

L’utilisation des appareils technologiques (Portable, casque de musique, etc.) n’est pas autorisée sur son temps de travail. Les moments de pause sont des moments privilégiés pour les utiliser.

La ponctualité est nécessaire au bon déroulement des activités de la structure

**V COMMUNICATION**

* Les familles pourront consulter le projet éducatif et pédagogique sur le site du centre de loisirs : [www.francas30.org](http://www.francas30.org) à la rubrique La Calmette.
* Les familles peuvent s’inscrire à partir d’un portail famille via le logiciel NOE
* Les familles seront destinataires d’un planning d’activité (papier et électronique s’il le souhaite)
* Les plannings d’activités sont aussi disponibles en mairie.
* Sur les panneaux lumineux sera affiché le thème ainsi que le numéro à joindre pour des renseignements ou une réservation.
* Affichage du planning chez les commerçants des villages.

Passage de la caravane des Francas du Gard, Le but de cette visite était d'échanger avec les parents autour d'un café sur le thème de la place des parents au sein du centre de loisirs, de grands jeux de bois sont installé sur le centre de loisirs les parents à venir jouer avec leurs enfants, à prendre le goûter avec eux et à échanger plus longuement sur ce thème.

**VI LES MODALITES D’EVALUATIONS**

Nous évaluerons tous les acteurs principaux du projet :

* Dans un premier temps, les enfants feront des bilans quotidiens avec les animateurs et le responsable.
* Les animateurs.trices seront régulièrement évalués, des briefings quotidiens en équipe seront mis en place avant chaque début de journée. Puis, des réunions hebdomadaires (tous les lundis soir) seront organisées avec l’ensemble de l’équipe. Elles auront pour but de reprendre, ensemble, la semaine précédente, de travailler la semaine en cours. Et enfin, une évaluation individuelle sera organisée afin que le directeur face un bilan avec l’animateur sur sa période concernée.
* Un autre acteur du projet fera son évaluation : les parents. L’équipe mettra à disposition un questionnaire de satisfaction (rédigé par Les Francas) afin de donner son avis par écrit et anonymement. Bien entendu, l’animateur devra prendre en compte toutes les remarques quotidiennes des parents et les faire remonter à l’équipe.
* Des boites à idées sont mises à disposition des familles afin de prendre en considération leurs besoins, leurs demandes et leurs idées.
* Enfin, l’employeur Francas, demande au directeur, après chaque session, de rédiger un bilan des vacances. Ce document est relu au siège de l’association départemental puis envoyé à la mairie où nous nous rencontrons pour l’éclaircir et répondre aux questions

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Objectif général : Pratiquer la laïcité comme moyen d’apprendre à bien vivre ensemble | | | |
| Objectifs opérationnels | Critères | Indicateur | Evaluation |
| Oui | Non |
| Reconnaitre et respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière | Des espaces d’expression, d’échange, de discussion sont mis en place. | Chaque jour, un espace-temps d’expression, d’échange, de discussion est proposé aux enfants. | X |  |
| Des bilans avec les enfants et les jeunes sont effectués régulièrement. | Tous les jours un bilan avec les enfants et les jeunes est mis en place. | X |  |
| Les projets d’animation sont faits en concertation avec les enfants | A chaque période, au moins deux activités sont des propositions concrètes d’enfants. | X  Pas tout le temps |  |
| L’organisation du centre de loisirs et de l’espace jeunes permet de respecter le rythme de chaque enfant. | Le rythme d’une journée est adapté à chaque tranche d’âge. | x |  |
| Le rythme d’une semaine est adapté à chaque tranche d’âge. | x |  |
| L’environnement, l’aménagement des locaux est adapté à chaque tranche d’âge. | x |  |
| Valoriser les enfants, tant dans leurs compétences que leur implication et leur investissement. | Les enfants et les jeunes sont félicités dans leur réussite et encouragés dans leurs échecs. | Tous les enfants et les jeunes sont félicités dans leur réussite et encouragés dans leurs échecs. | x |  |
| Les créations des enfants et des jeunes sont valorisées : affichage, sites internet, etc. | Toutes les créations des enfants et des jeunes sont valorisées : affichage, sites internet, etc. | x |  |
| Les enfants et les jeunes sont valorisés auprès de leurs parents. (retours positifs le soir) | Tous les enfants et les jeunes sont valorisés auprès de leurs parents. (retours positifs le soir) | x |  |

**VII LES PARTENAIRES**

1. Nos principaux partenaires sont les parents.

1. Les Mairies De La Calmette, Dions et St Chaptes

Ce sont nos interlocuteurs privilégiés.

1. Les institutions (CAF, DDCS, MSA, Francas du Gard, …)

Les différents prestataires d’activités et transports en commune

Exemple :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 3-6 ans | | |
| Leurs besoins | Leurs possibilités | Les activités type |
| Besoins physiques  · Découverte de son corps.  · Découverte de son corps dans l’espace.  · Maturation motrice. | · L’enfant vit dans un temps indéfini, il ne se représente pas les durées et espaces de temps.  · Maladresse.  · Vif, mais vite fatigué. | · Activités courtes (15 à 20 minutes en moyenne).  · Activités en petits groupes de ou 6.  · Alternance de temps calmes et plus dynamiques.  · Gribouiller, peindre, construire et démolir.  · Activités « sportives » adaptées. |
| Besoins intellectuels  · Il devient capable de s’exprimer dans le dessin. Difficultés pour la perspective  · Affirmation du moi.  · L’intelligence pratique se développe sous l’influence du langage et de la maturation motrice. | · Sa pensée est approximative. Il donne surtout des réponses intuitives.  · Grande curiosité.  · Son vocabulaire s’élargit | · Activités qui permettent la socialisation ne respectant son individualité.  · Jeux intellectuels : il veut connaître des mots, commencer à lire. |
| Besoins sociaux et affectifs  · Apparition du jeu de groupe, mais le groupe est instable.  · Phase d’initiation qui répond à un besoin d’identification, de se construire une image parentale : c’est le complexe d’Œdipe (Freud.). | · Il s’invente des jeux et change les règles pendant le déroulement.  · Difficultés à s’entendre avec les autres : c’est la crise du non. | · Poupées : identification, transfert du vécu de l’enfant.  · Contes, histoires, ouverture de l’imagination, de l’esprit de création. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 6-8 ans | | |
| Leurs besoins | Leurs possibilités | Les activités type |
| Besoins physiques  · Se dépenser : sauter, courir, grimper (la force s’accroit).  · Se mesurer aux autres (amorce de la compétition).  · Evaluer ses limites.  · Habilité manuelle.  · 10-12 heures de sommeil par nuit. | · Fatigue rapide.  · Récupération longue. | · Jeux sportifs avec alternance de temps plus calmes (loup glacé, cache-cache, poissons-pêcheurs etc.).  · Grimper, courir, se cacher, sauter.  · Jeux de construction.  · Grands jeux à thèmes.  · Activités manuelles. |
| Besoins intellectuels  · Comprendre et savoir pourquoi (curiosité, questions).  · Rêver, créer.  · Autonomie. | · Apparition d’une logique (comprendre, écrire, lire, compter, etc.).  · Imagination.  · Difficulté d’attention soutenue. | · Contes, « histoires dont vous êtes de héros », marionnettes.  · Dessiner, pendre.  · Découvrir des peuples et pays lointains, la ville, la nature, etc., le monde et ce qui nous entoure. |
| Besoins sociaux et affectifs  · Avoir des responsabilités.  · S’exprimer, être valorisé (il veut grandir).  · Imiter, s’identifier aux plus grands (importance du contexte familial).  · S’affirmer, amorce du jeu social (copains et groupes éphémères à objectifs momentanés, groupes segmentaires, différence de sexe).  · Jeux de groupe avec règles. | · Le groupe prend de l’importance.  · Fabulation.  · Délation. | · Jeux d’expression (mimes, théâtre, musique, danse, vidéo…).  · Se déguiser, se maquiller.  · Règles du jeu mouvantes qui peuvent permettre à chacun de s’affirmer et au groupe de rester soudé. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 8-10 ans | | | | |
| Leurs besoins | | Leurs possibilités | | Les activités type |
| Besoins physiques  · Vitesse, adresse.  · Besoin de compétition, de faire toujours mieux.  · Besoin de se dépenser : sauter, courir, grimper. | | · Capacité d’endurance à développer, mais récupération rapide.  · Utilisation du milieu naturel. | | · Jeux sportifs.  · Grands jeux dans la nature.  · Jeux d’adresse.  · Relais.  · Cabanes. |
| Besoins intellectuels  · Besoin de connaissance.  · Âge de la découverte (faune, flore), âge du « pourquoi ? ».  · Besoin d’imagination.  · Besoin de créer, de s’exprimer.  · Imitation du héros, de personnes importantes à leurs yeux. | | · Amour des animaux.  · Capacité de compréhension.  · Imagination.  · Difficulté à fixer son attention sur un sujet déterminé et durant longtemps. | | · Musique, expression.  · Mime.  · Marionnettes, sketches.  · Activités manuelles.  · Grands jeux à thèmes.  · Découverte de la nature. |
| Besoins sociaux et affectifs  · Besoin de s’affirmer, d’avoir des contacts avec les plus grands.  · Besoin de sécurité.  · Besoin de justice.  · Agressivité, sensibilité, vie en bandes, prise de responsabilités.  · Formation de la personnalité | | · Nuance dans la notion de bien et de mal.  · Organisation de la pensée, fabulation, influence (de la télévision notamment).  · Confrontation (jalousie)  · Opposition avec l’autorité des adultes. | | · Activités d’éveil et de découverte.  · Jeux par équipe.  · Activités à caractère interindividuel. |
| 10-12 ans | | | | | | | |
| Leurs besoins | | Leurs possibilités | | Les activités type | | |
| Besoins physiques  · Vitesse, adresse, résistance, force.  · Jeux intenses.  · Besoin de choisir ses activités.  · Besoin de se dépenser, besoin d’espace. | | · Fatigue rapide.  · Récupération facile.  · « Gauche ». | | · Jeux sportifs.  · Activités spécifiques plus élaborées (vélo,  · Initiation aux jeux sportifs (foot, basket, thèque…).  · Activités physiques à règles précises.  · Balade, grands jeux. | | |
| Besoins intellectuels  · Besoin de savoir, de connaître.  · Besoin de prendre des responsabilités.  · Besoin de discussion et de concertation.  · Besoin de s’affirmer et de se valoriser.  · Besoin d’indépendance.  · Besoin de créer, d’inventer, de rêver. | | · Réflexion.  · Raisonnement.  · Esprit critique.  · Esprit de contradiction.  · Organisation de jeux, gestion du matériel. | | · Débats et discussions informels.  · Jeux d’expression : mimes, théâtre, enquêtes.  · Camping avec répartition des tâches.  · Activités manuelles avec techniques spécifiques. · Activités individuelles ou en petits groupes.  · Lecture, poésie.  · Danse. | | |
| Besoins sociaux et affectifs  · Besoin d’être considéré comme un adulte.  · Besoin de confidence  . · Besoin de plaire.  · Besoin d’isolement relatif, d’autonomie. | | · Autodiscipline.  · Instabilité.  · Dignité, sensibilité, timidité.  · Développement de la personnalité.  · Sensibilité au « beau ». | |

CONCLUSIONS

Le projet pédagogique a permis de prendre du recul sur mes démarches professionnelles, de les remettre en cause et de fixer certains aspects importants dans notre pratique.

Il complète le projet éducatif de notre association, destiné à la présentation de notre structure auprès de tous les acteurs et partenaires concernés par le centre de loisirs éducatif et détermine les objectifs ou les missions essentielles de l’association.

Il sera utilisé comme document de présentation de notre travail d’équipe à chaque nouveaux animateurs ou stagiaire, auprès des 3 mairies.

Nous essayerons dans la mesure du possible de prendre comme modèle ce projet mais l’écrit et la pratique sont 2 choses différentes.

Par la pratique, nous évaluerons la faisabilité du projet, puis nous en améliorerons les manques.

Le domaine de l’animation n’est pas figé, nous sommes, tout comme ce projet pédagogique en constante évolution.